



Image de la restauration architecturale du Grand Commun au château de Versailles (Yvelines) - © Milena Chessa / Le Moniteur.fr

Versailles restaure et réaménage son Grand Commun

Milena Chessa | le 14/04/2011 | [Bernard Desmoulin](#), [Yvelines](#), [Versailles](#), [International](#), [Technique](#)

Le bâtiment qui accueillait au XVII^e siècle les officiers du roi Louis XIV est progressivement rénové pour y loger les services scientifiques, administratifs et techniques de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

En ce mois d'avril 2011 se termine la première phase de réhabilitation du Grand Commun au château de Versailles (Yvelines). Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, et Bernard Desmoulin, architecte Equerre d'argent 2009, travaillent « main dans la main » pour restaurer et réaménager ce quadrilatère de 82 x 76 m, construit entre 1682 et 1686 selon les plans de Jules-Hardouin Mansart, premier architecte du roi Louis XIV. « Une page d'histoire se tourne, une autre s'écrit », estime Frédéric Didier.

Au cours des siècles, l'édifice a connu plusieurs affectations. A l'origine, il abritait les services de la cour et les logements de fonction des officiers du roi et de la reine. Transformé en manufacture d'armes en 1793, il fut ensuite le siège de plusieurs écoles pendant la restauration. Il devient, à partir de 1832, l'hôpital militaire Dominique-Larrey, fonction qu'il conserve jusqu'en 1986. En 1996, après restitution par le ministère de la Défense, il est réintégré au sein du domaine national de Versailles.

Écriture intemporelle

« L'installation de l'hôpital militaire a fait disparaître tout le second œuvre, raconte l'architecte en chef des monuments historiques. La première démarche a donc consisté à débarrasser le bâtiment de tous les éléments rapportés, vétustes et obsolètes qui en occultaient les qualités spatiales. Les volumes intérieurs sont ainsi réapparues dans leur nudité, sans artifice, rejoignant la puissance architecturale de l'ordonnance extérieure. »

En charge de l'aménagement intérieur du Grand Commun (soit environ 18.000 m² de surface dans œuvre), l'architecte Bernard Desmoulin s'est dit « extrêmement heureux, honoré, mais aussi intimidé de travailler sur un bâtiment aussi prestigieux ». « Son projet est pertinent, fin et sensible », estime Frédéric Didier. Il a fait le choix d'une « écriture intemporelle » mêlant le métal et le verre, deux matériaux à la fois visibles et discrets. Car Bernard Desmoulin ne souhaite pas que les bureaux dans lesquels vont emménager, fin 2013, les services scientifiques, administratifs et techniques de l'EPV (Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles) soient « datés ».

Plafonds à la française

Toutes les charpentes d'origine ont été remises en valeur, ainsi que les plafonds à la française des premier et second étages. C'est ainsi que près de 2.000 mètres carrés de poutres et solives en chêne, avec leurs planches d'entrevous, ont

recouvert leur teinte ocrée primitive. Sur la cour, la restauration des façades, très encrassées et dégradées, car non entretenues depuis près d'un siècle, a nécessité un nettoyage approfondi des parements de brique et de pierre, et d'importants remplacements de pierre de Saint-Leu, en réemployant les mêmes matériaux qu'à l'époque de la construction. Les 320 fenêtres du bâtiment, des soupiraux des caves aux lucarnes de la toiture, ont été remplacées en restituant le modèle à croisée de bois fixe et ouvrants à petits carreaux installé à la fin du règne du Roi-Soleil. Les menuiseries intègrent toutefois un vitrage renforcé des points de vue thermique et acoustique. La teinte originelle ocre-jaune retrouvée accompagne la polychromie brique et pierre des façades.

Chantier immergé

« Le chantier est aussi important en face émergée qu'en face immergée », affirme l'architecte en chef des monuments historiques. Un pôle énergétique, destiné à l'ensemble du domaine national de Versailles, a été construit sous la cour intérieure du Grand Commun. Il regroupe un ensemble d'équipements primaires, auparavant disséminés dans les sous-sols du château. Il comprend : poste de livraison électrique EDF sécurisé, groupe électrogène, sous-station de chauffage, production de froid, poste de livraison d'eau (potable, traitée, réseau incendie, etc.) et production de vapeur d'humidification. Les réserves, également logées en sous-sol, offrent aux œuvres de meilleures conditions de conservation (sécurité, intensité lumineuse, hygrométrie, etc.). Quid des visiteurs dans toute cette histoire ? « Le relogement des services de l'EPV dans le Grand Commun va libérer des espaces dans le château (pavillon Dufour et Vieille Aile), permettant ainsi d'améliorer les conditions d'accueil du public », conclut Denis Berthomier, administrateur général de Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

Fiche technique (première phase)

Maîtrise d'ouvrage : Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV).

Maîtrise d'ouvrage déléguée : Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (Oppic).

Entreprises : BTP Consultants (contrôle technique), Coord'if (SPS), Ceroc (OPC), PCA (coordonnateur générale SSI).

Surface réhabilitée : environ 11.000 m² HON.

Budgets : 12 millions d'euros pour la restauration, et 17,648 millions d'euros pour l'aménagement intérieur.

Restauration architecturale du clos et du couvert et des espaces remarquables

Maîtrise d'œuvre : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques ; Yves Le Douarin, vérificateur des monuments historiques ; Brizot-Masse, BET structure.

Entreprises : Dubocq (maçonnerie, pierre de taille, installation chantier), Lacour (peinture), Ateliers Saint-Jacques (ferronnerie d'art, serrurerie, lustrerie), Asselin (charpente bois, restauration bois), Asselin/Perrault (menuiserie bois, vitrerie, peinture sur menuiserie), Tollis/Jean Gardet (restauration des sculptures), Toitures Petit et Fils (couverture, ardoise, échafaudage, zinguerie).

Aménagement intérieur du Grand Commun

Maîtrise d'œuvre : Bernard Desmoulin, architecte ; LASA, acousticien.

Entreprises : Lefevre (démolition, gros œuvre, maçonnerie, pierre de taille), Pro Design/Dureau (menuiserie intérieure, parquet, revêtement sol, peinture), Saga (CVCD), Ineo (électricité), Otis (ascenseurs).

Pôle énergétique

Bureau d'études techniques : Jacobs France.

Entreprises : NGE Génie Civil (terrassements, génie civil, VRD, plate-forme élévatrice), Lefevre (maçonnerie, pierre de taille), Pro Design (menuiserie, métallerie, agencement), Bruynzeel (matériel entreposage œuvre d'art), Cofely-Elyo-Suez IDF (CVCD), Ineo VD-SDMO (électricité), Basis (GTC), Ineo VD-Siemens (sécurité incendie).